

## 175634 - La limite de la liberté que les parents doivent accorder à leurs filles

---

### question

Adolescente vivant en Australie, comment demander à mes parents d'élargir mon espace de liberté?

### la réponse favorite

Louanges à Allah

Chère soeur , nous ne savons pas l'étendue de la liberté que tes parents t'ont déjà accordée ni ce que tu réclames en la matière. La notion de liberté est devenue élastique et floue.

Quoi qu'il en soit, sache- qu'Allah te bénisse- que la liberté doit s'inscrire dans les limites tracées par la loi établie par Allah le Très-haut. Aucune liberté n'est opposable à la loi d'Allah. Tu n'as pas à exiger la liberté (absolue) de tes parents. Ceux-ci ont l'obligation de t'éduquer dans le strict respect de la loi d'Allah, l'Auguste, et sa non violation.

Il leur est demandé en plus de veiller sur toi et de t'inculquer les nobles moeurs , et les bons actes. Ce cadre englobe la foi juste, la protection contre les croyances et idées fausses et destructrices. S'y inscrit encore le culte que tu voues à ton Maître et qui implique l'observance de Ses prescriptions , l'abandon de Ses interdits et l'adoption des moeurs et règles générales de conduite régissant l'habillement, la conduite et le choix des amis et compagnons.

Sous ce rapport, le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « **Vous êtes tous des bergers et tout berger est responsable de son troupeau. L'imam est un berger et il est responsable de son troupeau. Le chef de famille est responsable de son foyer. La femme l'est dans son ménage. Le domestique chargé de gérer les biens de son patron est responsable de sa gestion.** » J'ai cru qu'il a dit: «**L'homme**

**est un berger et il est responsable des biens de son père. Vous êtes tous des bergers responsable de vos troupeaux.»** (Rapporté par al-Bokhari et Mouslim)

En fait, nous réalisons la difficulté d'appliquer les enseignements que voilà dans votre société d'accueil qui garantit aux citoyens une liberté totale et générale. Cependant, le musulman doit rechercher l'agrément d'Allah et persévérer dans l'exécution de Ses ordres; qu'il y trouve une source d'énergie ou que cela lui inspire la paresse, que cela lui soit difficile ou facile, et qu'il l'aime et affectionne ou pas.

Fais votre mieux pour rester dans les limites tracées par la loi, tu remporteras une énorme récompense après d'Allah le Très-haut. Reste ferme et endure. L'obéissance à Allah le Très-haut ne tardera pas à te procurer un plaisir qui te fera oublier toute peine, s'il plait à Allah le Très-haut.

Sache-qu'Allah t'assiste- que tes père et mère seront responsables de toi au jour de la Résurrection. Ils sont d'importants droits sur toi, notamment le droit à l'obéissance dans le cadre défini par la juste loi.

Concernant la manière d'informer tes parentes de la nécessité de te donner une plus grande marge de liberté, cela passe par une claire argumentation, une discussion calme ponctuée par des propos doux accompagnés d'exemples illustrant la justesse de tes prises de position relatives à la réalité vécue.

Nous demandons à Allah pour nous -mêmes, pour toi et tes parents de nous guider sur le chemin de la droiture

Pour en savoir davantage, se référer à la réponse donnée à la question n° [5053](#) et la réponse donnée à la question n° [93519](#).

Allah le Très-haut le sait mieux.